

20 ANS
SALON
ILLE
ET BIO
GUICHEN 35
7/8/9 OCT
2011

Samedi 7 octobre
15h30, salle Ludo 2

Association Approche

Présentation de la démarche Bâtiment Durable
Armoricaïn

La concertation demande un langage commun, accessible à tous et non réservé aux seuls initiés. Elle doit permettre un dialogue entre les différents acteurs (les citoyens usagers, les élus et les professionnels intervenant sur les aspects techniques et réglementaires).

Partager une définition commune du concept de "durabilité" ou "soutenabilité" permettra une lisibilité des programmes ou projets en cours dépassant les représentations de chacun des groupes et les intérêts particuliers, en associant légalité, légitimité, faisabilité et "désirabilité".

Trop souvent, une approche d'évaluation réduite aux aspects énergétiques du bâti, voire exclusivement thermique, construite sur une modélisation virtuelle tend à occulter tous les autres indicateurs fondamentaux qui resituent l'acte de bâtir dans toute sa complexité, faisant la part belle à la seule performance théorique aux dépens du confort ressenti. Les aspects environnementaux, sociaux, économiques, sanitaires, l'intérêt public et le "vivre ensemble" sont également notoirement absents de la plupart des démarches existantes. Culture et Gouvernance, 4^{ième} pilier trop souvent occulté du Développement Durable, sont ainsi des pré-requis incontournables dans la démarche BDA.

Il n'est cependant nullement dans l'intention des porteurs du projet de constituer un énième label, dont la profusion actuelle constitue un facteur de confusion plus que de discernement.

Au contraire, la démarche BDA, portée par le collectif d'association Éco3 sous l'égide de la CRES Bzh, et pilotée par Approche-Écohabitat, se réfère résolument aux valeurs fondamentales de l'économie sociale et solidaire et du développement soutenable, sans prétention ni intention à constituer à priori un levier économique d'attribution d'argent public. Déjà en cela, la démarche armoricaine diffère des autres démarches "Bâtiments Durables en Région" auxquelles elle a pu être comparée, les structures participantes s'étant interrogées sur la soutenabilité de la prise en charge palliative par les Régions face au désengagement de l'État à poursuivre et financer les objectifs affichés du Grenelle, et qui conduit le plus souvent à un financement indirect des seules solutions industrielles standardisées au détriment des systèmes constructifs locaux innovants, avec contre-effet négatif notoire sur l'environnement, l'économie et l'emploi endogènes à la région.

De manière plus pragmatique et plus modeste, il s'agit de créer un ensemble d'outils de mesure de pertinence des objectifs et des solutions, les fameux indicateurs, qui

permettent de sortir de la logique " points attribués selon un catalogue de moyens " qui gouverne la plupart des démarches existantes. Le but est double : permettre aux commanditaires d'assumer leurs choix , en quelque sorte de qualifier le compromis , et de mesurer dans quelle mesure leurs cahiers des charges seront effectivement respectés, tout en ouvrant totalement l'éventail des solutions à la créativité des concepteurs .

Ainsi, ces indicateurs se veulent quantifiables, vérifiables aisément , et consensuels selon les principes d'un SGAP - Système de Garantie et d'Amélioration Participatif - . Ils pourront être opposables dès les phases amonts d'aménagement et de programmation, lors des phases APS- Avant Projet Sommaire - et conception , à la réception des travaux, puis en confrontant les résultats effectifs mesurables in situ et à l'usage , en aval. Par exemple, le nombre de litres d'eau consommé par personne est un indicateur compréhensible par tout un chacun, pouvant faire l'objet d'un objectif politique de réduction de la consommation, des solutions techniques innovantes et locales peuvent être mises en oeuvre , et le contrôle à l'usage est irréfutable .

De manière pédagogique, chaque indicateur sera accompagné de fiches explicatives quant à sa signification, et d'une bibliothèque de solutions possibles, qui pourront évoluer dans le temps en fonction des apports technologiques ou des évolutions sociétales.

Enfin, rien n'interdit d'espérer que des collectivités locales puissent décider de s'appuyer sur un , ou plusieurs de ces indicateurs, pour inciter financièrement les maîtres d'ouvrage sur leur territoire à des pratiques environnementales et sociales plus vertueuse dans un ou plusieurs domaines particulièrement sensibles localement , par exemple concernant le cycle de l'eau, le traitement du radon, la promotion de démarches " Ville en transition " , la recherche et l'innovation en faveur de l'économie endogène, etc ... La gouvernance de BDA en groupes locaux et l'évaluation collective au plus proche des territoires est de ce fait encouragée de manière à promouvoir la bio-diversité des solutions constructives et la subsidiarité , deux principes de base de la " soutenabilité " .